

***Synthèse de la 2^{ème} demi-journée
du 09 Janvier 2004 autour du
Débat National sur l'Avenir de l'Ecole***

L'organisateur du débat accueille les participants au nombre de 28, répartis ainsi :

- 5 Parents d'élèves
- 4 Elèves
- 12 Professeurs
- 6 Personnels non enseignants
- 1 Personnalité extérieure.

sujet n°18 :

« Comment, en matière d'éducation, définir et répartir les rôles et les responsabilités respectifs de l'Etat et des collectivités territoriales ? »

Afin d'engager le débat, l'animateur pose plusieurs questions essentielles concernant les effets possibles de la décentralisation, après avoir rappelé que ce sujet a déjà été au centre de nombreuses inquiétudes et interrogations tant au niveau des collectivités territoriales qu'au niveau des personnels de l'éducation nationale

Le débat s'annonce donc sensible.

A l'issue de celui-ci, il nous a semblé que trois axes de réflexion s'en étaient dégagés.

1) L'Etat doit rester garant.

- Des contenus pédagogiques
- De l'organisation et de la délivrance des diplômes
- De la neutralité de l'école envers le monde de l'entreprise (Oui à l'insertion de l'entreprise en tant qu'interlocuteur en terme d'orientation. Non à son intervention financière au sein des collèges)
- D'une péréquation des moyens entre collectivités dont le niveau de ressources diffère fortement, afin d'éviter une éducation à deux vitesses
- Du rôle de l'école en terme d'apprentissage des valeurs Républicaines (Liberté, Egalité, Fraternité)
- De l'unité des statuts des personnels relevant de l'éducation nationale
- D'une vision à long terme de l'école en tant que **Service Public.**

2) La décentralisation a déjà permis et pourrait permettre.

- Une amélioration des structures d'accueil des élèves (rénovation et création des collèges)
- Un rapprochement des niveaux de décision entre collectivités et administration des EPLE(Etablissement Public Local d'Enseignement)
- Une mutualisation des moyens des différentes collectivités sur le terrain (ex : interaction des assistantes sociales).

3) La décentralisation ne doit pas aboutir à :

- Renforcer les inégalités de moyens mis à la disposition de l'école selon la richesse des collectivités
- Transférer vers les collectivités de nouvelles compétences sans le transfert dans le temps des moyens nécessaires à leur exercice
- Favoriser une approche « politicienne » dans son organisation (ex : choix en terme d'investissement)
- Créer une concurrence entre personnel relevant d'administrations différentes.

Sans évoquer si cela, relève d'une décentralisation ou d'une déconcentration au sein même de l'Education Nationale, les participants ont mis en avant l'intérêt d'une plus grande autonomie dans la gestion des moyens mis à disposition et des décisions des établissements.

CONCLUSION :

Les participants, compte-tenu du caractère politique de la question débattue :

- N'ayant pas tous les éléments objectifs concernant les éventuelles futures décisions
- Appréhendant mal les tenants et les aboutissants de la question traitée sont souvent restés sur leur réserve et le débat a soulevé plus de questions voir d'inquiétudes que de propositions concrètes.

Les Animateurs,

L'organisateur,